



MAÎTRISE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES AVANCÉES EN MÉDECINE CLINIQUE SPÉCIALISATION CHIRURGIE VISCÉRALE

1. Objectifs généraux

La Maîtrise universitaire d'études avancées en médecine clinique, orientation **Chirurgie viscérale** (en anglais Master of Advanced Studies (MAS)), est un diplôme universitaire de spécialisation permettant aux candidats d'acquérir une formation en chirurgie viscérale et/ou d'approfondir leur formation postgrade dans l'un des domaines de la Chirurgie viscérale parmi lesquels:

- Chirurgie œso-gastrique
- Chirurgie hépato-pancréato-biliaire
- Chirurgie colo-rectale
- Chirurgie de la paroi abdominale
- Chirurgie bariatrique
- Chirurgie robotique et des nouvelles technologies
- Transplantation (reins, foies, pancréas, îlots, intestin grêle)

Le programme du MAS devra permettre aux candidats.

1. d'acquérir les connaissances théoriques, les compétences cliniques et déontologiques nécessaires lui permettant de maîtriser les situations cliniques complexes relevant du domaine de la chirurgie viscérale et de la transplantation abdominale.
2. de contribuer par une recherche d'un niveau académique à l'avancement des connaissances dans le domaine choisi.

2. Conditions d'admissibilité et équivalence

Peuvent être admis les candidats:

1. porteurs d'un titre reconnu de diplôme en médecine
2. ayant déjà effectué 2 ans de formation postgrade de chirurgie viscérale ou de transplantation dont au moins 1 an dans les Hôpitaux universitaires genevois ou dans une institution reconnue.
3. présentant une maîtrise suffisante de la langue française

3. Durée des études

La durée pour l'obtention du MAS en chirurgie viscérale depuis l'admission au diplôme est de 4 semestres au minimum avec un maximum de 8 semestres.

4. Programme d'études

Le Service de chirurgie viscérale et le Service de transplantation des Hôpitaux Universitaires de Genève sont à même de fournir une formation dans le domaine de la chirurgie viscérale et de la transplantation des organes abdominaux.

A. Objectifs spécifiques à l'immersion clinique

L'immersion clinique, correspondant à l'acquisition de 90 crédits ECTS, doit permettre au candidat d'acquérir des compétences et des connaissances spécifiques propres à la sous-spécialité considérée de la chirurgie viscérale ou de la transplantation.

Le responsable du MAS sera tenu régulièrement informé de l'activité du candidat et de l'avancement des projets en cours. Il veillera à ce que tous les moyens nécessaires soient mis à disposition du candidat. Il sera son répondant auprès du chef de service, du département de chirurgie et des instances facultaires.

Compétences

Compétences cliniques (50 crédits ECTS)

- Conduite de l'examen clinique basé sur une bonne connaissance de la sémiologie de la sphère viscérale.
- Utilisation dirigée et analyse des moyens diagnostiques et en particulier d'imagerie.
- Prise de décisions dans le cadre de l'urgence.
- Principes de réanimation conformes à l'ATLS.
- Appréciation globale du patient dans son contexte psycho-socio-professionnel.
- Présentation orale structurée d'un problème viscéral ou de transplantation spécifique.
- Rédaction du dossier, établissement de rapports et de compte rendus d'expertise.
- Connaissance des moyens thérapeutiques adéquats aux affections viscérales et aux patients transplantés.
- Appréciation du risque et du pronostic spécifique aux différentes options thérapeutiques disponibles. Economicité.
- Maîtrise des techniques d'asepsie chirurgicale.
- Maîtrise de l'anesthésie locale, travail en collaboration avec l'équipe d'anesthésie.
- Activité chirurgicale en salle d'opération.
- Sélection et utilisation de matériel chirurgical implantable (filets).
- Voies d'abord de la chirurgie abdominale et principes de dissection.
- Principes anatomiques et physiologiques de résection des organes viscéraux.
- Principes et techniques des transplantations d'organes abdominaux comprenant le rein.
- Principes et abords des hernies pariétales.
- Prise en charge des pathologies inflammatoires telles la pancréatite, la sigmoïdite.
- Prise en charge des hémorragies digestives hautes et basses avec approche conservatrice et approche chirurgicale.
- Prise en charge pré et postopératoire du patient, collaboration avec les autres spécialistes chirurgicaux et médicaux.
- Activités de consultations spécialisées externes – internes (pré-hospitalisation et consultations de suivi).
- Maintien à jour des dossiers de banques de suivi de données.
- Mise à jour régulière des protocoles d'études cliniques.

Compétences opératoires (40 crédits ECTS)

- Assistance opératoire dans le domaine choisi de la chirurgie viscérale ou de la transplantation mais aussi dans les autres domaines afin d'être familiers avec les techniques chirurgicales classiques, de chirurgie ouverte, de chirurgie minimalement invasive et éventuellement de robotique.
- Réalisation d'interventions chirurgicales du domaine de spécialisation choisi.

Le candidat présentera à la fin de son stage un catalogue opératoire dans lequel son activité chirurgicale sera détaillée. Ce catalogue est similaire à celui utilisé pour l'obtention du titre FMH de spécialiste en chirurgie viscérale. Le candidat devra cependant avoir effectué comme premier opérateur au minimum 50 interventions chirurgicales en 3 ans, réparties entre l'année préalable au MAS effectuée au sein des HUG et les 4 semestres du MAS.

B. Objectifs spécifiques à l'enseignement théorique

L'enseignement théorique correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'approfondir ses connaissances de la chirurgie viscérale et de la transplantation ainsi qu'à acquérir les connaissances du domaine d'intérêt considéré.

Connaissances spécifiques :

- Pathologies œso-gastriques
- Pathologies hépato-biliaires
- Pathologies pancréatiques
- Pathologies grêles
- Pathologies colo-rectales
- Pathologies pariétales abdominales
- Aspects spécifiques de la transplantation d'organes (foie, rein, pancréas, îlots de Langerhans, intestin grêle)

Connaissances d'investigations :

- Moyens d'imagerie médicale, indication de leur utilisation, limite de leur interprétation
- Connaissance et analyse des examens de laboratoire
- Connaissance des principes régissant l'investigation des autres systèmes (pulmonaire, cardiovasculaire, neurologique, urologique et orthopédique entre autres)

Connaissances générales :

- Principes et règles de l'anticoagulation.
- Principes et règles de l'antibiothérapie prophylactique et thérapeutique des interventions abdominales.
- Connaissances de statistiques médicales.
- Notions de l'épidémiologie des affections digestives.
- Principes liés au don d'organes et à la mort cérébrale.
- Principes régissant les relations avec les assurances et les partenaires sociaux.

C. Objectifs spécifiques au travail de fin d'étude

Le travail de fin d'études correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'effectuer un travail de recherche clinique sous la direction du responsable du programme du MAS ou d'une personne désignée par ce dernier.

L'objectif recherché est de familiariser le candidat avec les aspects méthodologiques de base d'un tel travail et de lui permettre de formuler de manière synthétique ses observations. Le travail doit aboutir dans la mesure du possible à une publication dans un journal scientifique.

5. Plan d'études

Le programme d'étude comprend une immersion clinique, une formation théorique ainsi qu'un travail de fin d'étude.

Le candidat participera au programme de rotation des internes (viscérale /transplantation/urgences) lors de l'année préalable au MAS.

Le candidat choisira en accord avec le responsable du programme et le chef de service, l'une des sous-spécialités énoncées à l'article 1 des objectifs généraux pour effectuer l'immersion clinique relative au MAS.

A. L'immersion clinique

- Travail d'étage avec les patients
- Travail de nuit d'étage et d'urgence
- Consultations ambulatoires
- Colloques quotidiens de garde
- Colloque matinal journalier
- Présentation des entrées quotidiennes au colloque du matin ou au rapport de garde de l'après-midi
- Tumorboard des cas de chirurgie viscérale

L'immersion clinique correspond à **90 crédits ECTS**, dont **40 crédits ECTS** attribués à l'acquisition des compétences opératoires.

B. L'enseignement théorique structuré

Il comprend :

- Formation postgrade du jeudi après-midi hebdomadaire
- Réunion morbidité-mortalité (présentation de cas)
- Colloques spécifiques organisés mensuellement par le service.
- Colloques et congrès organisés annuellement par la clinique.
- Colloques hebdomadaires d'onco-chirurgie, d'hépto-gastro-entérologie médico-chirurgicale et du service de chirurgie viscérale.
- Participation aux congrès et journées nationales des spécialités concernées.
- Cours et séminaires pratiques organisés aux HUG ou à l'extérieur

Enseignement théorique structuré

Catégorie d'enseignement	Titre	Heures d'enseignement	Heures de travail personnel	Crédits ECTS
Colloques théoriques structurés	Formation postgrade du jeudi Réunions interdisciplinaires du service de chirurgie	130	30	6
Journal club	Journal club du service	16	10	1
Cours bloc	Cours de chirurgie de base (labo CMEC)	45	5	2
Présentation de cas	Présentation de cas de transplantation* Présentation de cas de chir visc*	70	30	4
Colloques interdépartementaux	Colloque transdépartemental de transplantation* Réunion avec radiologues et gastroentérologues*	90	25	4
Séminaires pratiques	Cours de formation postgrade de laparoscopie (labo CMEC) Cours de chirurgie minimalement invasive Cours de base de suture Cours de robotique et nouvelles technologies*	65	10	3
Journées de spécialité	Visiting professor Geneva surgical experts days - cours de chirurgie postgrade Geneva international course of robotic surgery* Colloque romand de transplantation* Course of anal, rectal and perianal ultrasonography* Journée de l'obésité* Cours ASMC (Académie Suisse de médecine militaire et de catastrophe* Cours ATLS (Advanced trauma life support)	125	25	6
Préparation à l'examen final			100	4
	Total	541	235	30

25-30 h de volume de travail de l'étudiant correspondent à 1 crédit ECTS

**Selon la sous-spécialité choisie*

L'enseignement théorique structuré correspond à **30 crédits ECTS**.

C. Le travail de fin d'étude

Le candidat choisira en cours de stage avec l'aide du responsable du programme un sujet de recherche. Il mènera personnellement cette recherche dans le domaine choisi qui fera l'objet d'une présentation dans le cadre des colloques de la clinique de chirurgie viscérale ou de transplantation. Ce travail de recherche sera l'objet de la rédaction d'un mémoire. Dans la mesure du possible, le travail devra aboutir à une publication dans une revue scientifique. Le mémoire devra être déposé auprès du responsable du programme dans les 3 mois suivant la fin de programme de formation du MAS.

Le jury de la soutenance publique est formé de trois professeurs de la Faculté de Médecine (ou externes) choisis par le responsable du MAS en accord avec le doyen de la Faculté.

Le travail de fin d'étude correspond à **30 Crédits ECTS**.

Tableau résumant les différents volets de la formation et les crédits ECTS associés

Volets de la formation	Catégories	Crédits ECTS
Immersion clinique	Compétences cliniques	50
	Compétences opératoires	40
Enseignement théorique	Colloques théoriques structurés	6
	Journal club	1
	Cours bloc	2
	Présentation de cas	4
	Colloques interdépartementaux	4
	Séminaires pratiques	3
	Journées de spécialité	6
	Préparation à l'examen fin	4
Travail de fin d'étude		30
Total		150

6. Critères d'évaluation

L'immersion clinique sera validée par le responsable du MAS en chirurgie viscérale et transplantation sur préavis du Chef de service de la spécialité ou de la formation approfondie concernée après chaque évaluation annuelle. Deux évaluations positives sont indispensables pour valider cette partie du MAS.

Les compétences opératoires seront validées par la présentation du catalogue opératoire signé par le chef de service et le responsable du programme.

Une évaluation non réussie après la première année d'étude peut entraîner l'élimination définitive du programme.

Le contrôle de connaissance de l'enseignement théorique est l'examen tel qu'il est organisé pour le titre fédéral postgrade.

Le travail de fin d'études est évalué conformément à l'article 12 du règlement du MAS en Médecine Clinique.

Responsable du programme :

Professeur Philippe MOREL, médecin chef de service
Service de chirurgie viscérale
Hôpitaux universitaires genevois
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
CH - 1211 Genève 14

Tél. +41 22 372 77 02

Approuvé par le Collège des professeurs le 4 mai 2009 (69 oui, 0 non, 2 abstentions)
Approuvé par le Conseil de faculté le 23 juin 2009 (19 oui, 1 non, 1 abstention)